

### **Intervention de Jean-Charles Castel**

#### **« Les enjeux socio-économiques de la politique du patrimoine au service du développement touristique au Laos, à travers l'exemple des sites classés par l'UNESCO »**

##### **1. Une question d'actualité pour la coopération française**

L'appui à la protection du patrimoine constitue un axe historique de la coopération française au Laos. Cette politique a vu le jour au début des années 90 avec le projet de classement de la ville de Luang Prabang au patrimoine mondial de l'UNESCO. Une seconde phase a eu lieu ensuite avec l'appui au site classé de Champassak, à partir du milieu des années 2000.

L'aide de la France au Laos témoigne d'une orientation politique constante : Valoriser le patrimoine dans le but d'en faire un levier du développement économique. Pour cela, se concentrer en priorité sur les sites classés par l'UNESCO, lesquels recèlent un fort potentiel patrimonial et d'attractivité touristique. Ces sites sont les lieux où s'expérimente la politique patrimoniale et où se concentrent les moyens les plus importants, sous le regard de la communauté internationale. Deux nouveaux territoires sont en cours de classement, celui de la plaine des jarres et celui de la forêt de Hin Namno, frontalière avec le Vietnam.

Le thème du présent séminaire correspond à un enjeu d'actualité pour la coopération française, car les programmes en cours financés par le ministère français des affaires étrangères et l'Agence française de développement, arriveront bientôt à leur terme. L'heure approche de l'établissement du bilan et de la redéfinition d'une suite possible pour ces projets.

##### **2. Le tourisme, deuxième source de revenus du pays**

Le tourisme est en plein essor. Le nombre de visiteurs a augmenté de 20% en moyenne par an entre 1993 et 2012. Les statistiques officielles font état de 4,2 millions de visiteurs en 2014 et de 3,7 millions en 2013, soit une progression de 10%, alors que le pays ne compte que 6 millions d'habitants. La progression était de 13% entre 2012 et 2013.

Le secteur touristique a généré un revenu total de 641 millions de dollars en 2014 et est ainsi la deuxième source de revenus du pays, derrière le secteur minier, devant le marché de l'électricité, et ce depuis 2010.<sup>1</sup> Notons que plus de 51% du total de ce revenu est généré par les touristes internationaux (hors ASEAN), qui ne représentent pourtant que 14% du total des visiteurs. Ces touristes sont également ceux qui restent le plus longtemps dans le pays avec une moyenne de séjour de 7,9 jours en 2014, 8,4 jours en 2013 contre 2 jours seulement pour les visiteurs régionaux asiatiques. Les touristes internationaux (Européens, Américains, Canadiens) représentent ainsi le marché prioritaire pour le Laos en termes de retombées économiques et d'impact direct sur le développement économique local des zones visitées.

Le secteur devrait continuer à progresser dans ce sens puisque le pays prévoit 4 332 000 touristes en 2015, 4 680 000 en 2016 et 6 millions de visiteurs à l'horizon 2020.

---

<sup>1</sup>Source : rapports statistiques 2013 et 2014 du Département du Développement du Tourisme, Division de la recherche, Ministère de l'Information, de la Culture et du Tourisme.

### 3. Luang Prabang : un modèle de croissance en quête de durabilité

Luang Prabang joue le rôle de projet phare en matière de réussite économique. Les autorités ont célébré l'an dernier les 20 ans du classement de la ville et ont mis à l'honneur les acteurs français qui ont contribué à ce développement exceptionnel, inégalé au Laos. Les témoignages rapportent que la vieille cité se mourrait avant le lancement de ce projet. Aujourd'hui, le tourisme rapporte plus de 130 millions de dollars par an à la province.

Le baromètre officiel du développement, mis en avant par la presse, s'appuie sur les indicateurs de la croissance du PIB et du nombre de visiteurs. Pour découvrir des analyses qui vont plus loin que le suivi des agrégats économiques, il faut se tourner soit vers le milieu universitaire, soit vers la littérature étrangère.

Les auteurs français s'intéressent surtout aux mutations sociales observées, depuis le début de la valorisation du site. L'an dernier, Francis Engelmann a fait une conférence à l'INALCO où il met en avant les interrogations socio-culturelles du développement de Luang Prabang. Une publication d'Arnaud Dubus et Guillaume Payen examine la modification de la composition ethnique de la population. Un autre sujet, plus tabou, a été étudié par l'anthropologue David Berliner, celui du développement du tourisme sexuel et de la prostitution entraînés par l'afflux d'argent, en particulier le tourisme lié aux réseaux gays.

La montée des prix immobiliers pousse au remplacement des populations. Le constat est unanime, mais aucun inventaire n'a été conduit pour quantifier cette évolution. En positif, il faut bien admettre que c'est en partie grâce à ces nouveaux arrivants, dont les pionniers étaient porteurs de la culture de la préservation du patrimoine, que la politique de restauration immobilière a pu se mettre en œuvre. Maintenant, les défenseurs du patrimoine assistent avec inquiétude à l'arrivée d'une nouvelle vague d'investisseurs chinois.

L'étude économique la plus approfondie, que l'on peut trouver en libre accès, est une publication éditée à Londres en 2006, réalisé par Caroline Ashley. Elle tente d'évaluer, dans quelle mesure le développement économique de Luang Prabang a pu aussi profiter aux populations pauvres ou dotées de faibles capacités. Il ressort qu'environ un quart de la richesse produite a pu aller vers ces populations, essentiellement celles qui vivent du commerce de denrées alimentaires ou de boissons, puis, en second lieu, de l'artisanat.

Une étape semble avoir été franchie avec la publication, en 2013, de l'ouvrage de deux professeurs américains, Lynne Dearborn et John Stallmeyer, consacré à Luang Prabang, dont le titre « *Inconvenient heritage* » dénonce d'entrée le caractère jugé inopportun de la politique qui a été conduite. Cet ouvrage a reçu un prix à sa sortie. Son intérêt tient au fait qu'il a été écrit par des auteurs rattachés à l'Université Urbana Champaign, située dans l'Illinois près de Chicago, qui est un centre de ressources auprès des organisations consultatives de l'UNESCO, pour aider à faire évoluer les méthodes liées au classement et aux études d'impact dans le domaine du patrimoine.

Le projet de Luang Prabang a d'abord répondu à des questions de protection et de rénovation du patrimoine bâti. Par la suite, l'approche s'est élargie en intégrant des objectifs environnementaux, relatifs notamment à la préservation des zones humides. Les enjeux sociaux deviennent à leur tour un sujet de débat, mais n'occupent pas encore une place de premier plan dans le financement des projets publics, comme en témoigne la rareté des études sur ce sujet.

Maintenant que la richesse afflue à Luang Prabang, les questions relatives aux impacts sociaux et à l'équité de l'aide au développement devraient logiquement être appelées à occuper une place plus importante. Un nouveau projet financé par l'Union européenne, est en cours de programmation, afin de favoriser un tourisme durable, compatible avec une gestion responsable de l'héritage culturel.

L'UNESCO s'intéresse aussi de plus en plus aux enjeux sociaux, par le biais de la préservation du patrimoine immatériel (*intangible heritage*). Un nouveau programme a été lancé dans ce sens avec l'appui de la Corée du Sud. Sa mise en œuvre a démarré en 2016.

#### **4. Champassak : des handicaps structurels à contourner pour que le développement profite aux habitants**

La situation de Champassak est très différente de celle de Luang Prabang, principalement en raison du fait que la province comporte plusieurs lieux touristiques. Cette géographie favorise le marché des tours operators, qui proposent des circuits sur plusieurs jours, organisés à partir de la capitale régionale Paksé.

La question de l'implication des communautés locales et de l'équité du développement est inscrite dans les projets de coopérations internationales en cours, mais rencontre des obstacles délicats à surmonter.

Parmi les zones touristiques se trouve le site classé par l'UNESCO, qui se situe en zone rurale, à 50 kilomètres au sud de Paksé. L'afflux de visiteurs rapporte peu de revenus aux habitants du site classé. Ceux-ci voient surtout passer des touristes qui restent seulement quelques heures, puis s'en retournent se restaurer et dormir à Paksé, ou bien prolongent leur circuit vers le sud en direction des 4000 îles, première destination touristique de la région. La situation a été tendue ces dernières années avec l'UNESCO à qui la population du site classé reproche de bloquer le développement, alors même qu'elle ne profite guère des fruits du tourisme. De fait, les habitants sont encore relativement à l'abri du risque de gentrification. L'augmentation des constructions dans le site classé est surtout résidentielle, liée à la croissance démographique locale.

Le problème du partage des profits du tourisme avec la capitale régionale semble sans solution, car pour y remédier il faudrait imaginer une forme de redistribution d'une partie de la richesse collectée à Paksé envers la population de Champassak, qui subit les contraintes imposées par le classement UNESCO.

Une autre différence avec Luang Prabang est que les visiteurs du site classé de Champassak viennent presque tous pour voir un seul monument, le temple de Vat Phu, qui ne représente en surface qu'une infime partie de la zone classée. La visite du temple constitue une source de revenus, qui rapporte au moins 200 000 dollars par an, sans compter la période du festival annuel. Mais la gestion du temple a été confiée en 2011 à une société privée, qui détient le monopole des concessions des grands sites touristiques de la province. La société collecte les revenus des tickets d'entrée et on ne dispose d'aucune information transparente, ni sur les encaissements, ni sur l'usage qui en est fait. Le principe de l'instauration d'un fonds patrimonial, prélevant une partie des revenus du temple de Vat Phu au profit des actions de préservation et restauration, a bien été décidé par la province en 2013, mais ce fonds n'a jamais vu le jour.

Les deux principaux bailleurs étrangers qui apportent leur soutien au développement du secteur touristique à Champassak sont l'AFD et l'ONG suisse Swiss-Contact. Un plan d'actions a été validé avec les autorités locales en 2015, afin de diversifier l'offre touristique et de favoriser les retombées économiques pour les habitants. L'objectif est d'essayer de retenir davantage de visiteurs, afin que ceux-ci se restaurent et restent au moins une nuit dans le site classé, lequel comporte 60 villages dont certains offrent un cadre paysager susceptible de retenir les touristes, pourvu qu'ils y trouvent une offre de qualité.

L'AFD soutient la mise en place de huit circuits touristiques dans le site classé et supporte la création de panneaux de signalisation et d'information et la réalisation de travaux. L'agence a également aidé à développer l'aménagement de l'accueil des touristes dans un autre monument, celui de Vat Tomo, dont la gestion, cette fois, est assurée par les villageois. De son côté, l'ONG Swiss Contact développe des programmes de formation aux entreprises pour améliorer les services touristiques et la qualité de l'offre des guest-houses et restaurants, au niveau de toute la province. La Banque asiatique de développement, à son tour, commence à s'investir dans l'appui au développement touristique du site classé. La valorisation est nettement moins visible qu'à Luang Prabang, mais répartie sur un territoire beaucoup plus vaste.